

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE CIO de Saint-Louis

Après un bac PRO

Comment choisir?

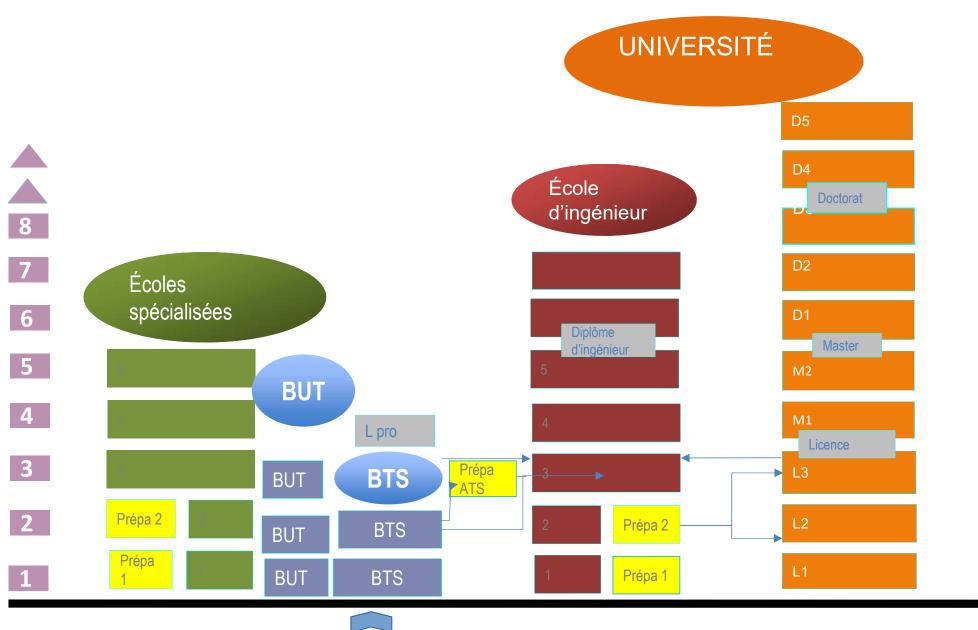
- **✓ Centres d'intérêts**
- **✓** Motivation / Ambition
- ✓ Personnalité /qualités personnelles
- **✓** Compétences

Après le bac pro ...

- ✓ Vie active
- ✓ Formations pour les demandeurs d'emploi
- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation initiale (BTS, MC...)
- ✓ Sites: <u>www.formanoo.org</u> <u>www.pole-emploi.fr</u>

1.Les poursuites d'études2.La procédure3.Les aides

1-Les poursuites d'études





Les poursuites d'études après un bac pro

Le BTS

- ✓2 ans
- ✓ En lycée
- ✓ Quotas d'élèves de bac pro
- ✓ Après le BTS: la licence professionnelle

La mention complémentaire

- √1 an
- ✓ Acquisition d'une spécialisation, pas de niveau supérieur
- ✓ Pas de poursuite d'études

Quelques formations à La Réunion ...

- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation BTS Bâtiment
- BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques
- BTS Contrôle Industriel et régulation automatique
- BTS Electrotechnique
- BTS Fluides énergies domotique, option A génie climatique et fluidique ; option B froid et conditionnement d'air ; option C domotique et bâtiments communicants
- BTS Maintenance des systèmes,
 options : A systèmes de production ;
 B systèmes énergétiques et fluidiques ;
 C systèmes éoliens

- BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques
- BTS Développement et Réalisation Bois
- BTS Étude et réalisation d'agencement :
- BTS Management économique de la construction :
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Travaux Publics:
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Systèmes numériques Option électronique et communication :
- Mention Complémentaire Technicien en Réseaux électriques :
- Mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables (option énergie électrique) :
- Titre Professionnel Technicien Supérieur Géomètre Topographe Option Cabinet de géomètre

D'autres idées de formations

En métropole

- BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique
- BTS Conception Produits Industriels
- Mention complémentaire
 Mécatronique navale

En apprentissage

-Mention complémentaire technicien en réseau électrique Si mon enfant souhaite passer un concours ...

Si mon enfant souhaite se former dans un autre domaine ...

Si mon enfant part en métropole ...



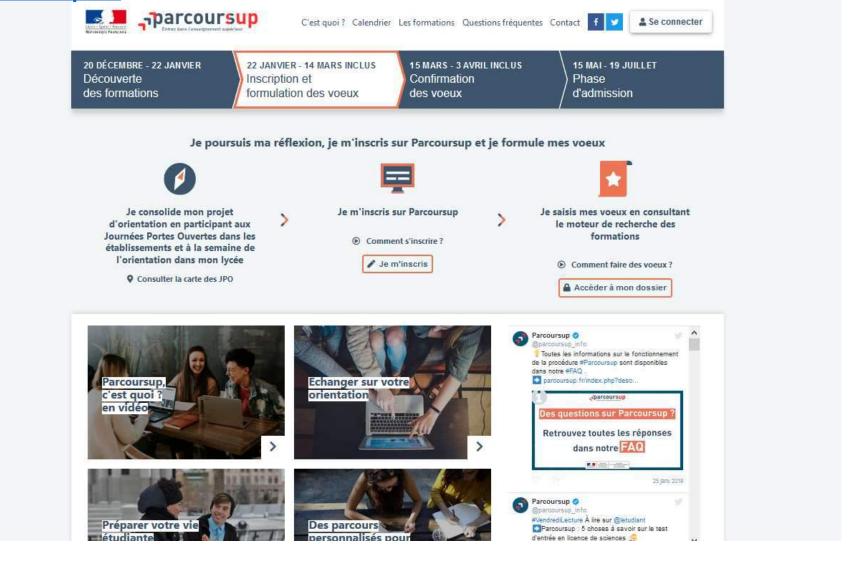
www.parcoursup.fr



La Procédure Parcoursup

Le site pour saisir les souhaits de formation :

www.parcoursup.fr



1 ▶ je m'informe

- □ 1er conseil de classe : l'élève a des recommandations
- En discuter avec les professeurs principaux
- Prendre un rendez-vous avec la PSY EN si nécessaire (Conseil en orientation)
- Se rendre au CIO
- □ Les Journées Portes Ouvertes des établissements

Dates à retenir

20 décembre : ouverture du site d'information Parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations

18 janvier : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux

8 mars: Date limite pour saisir les vœux

6 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

1er juin : lancement de la phase principale d'admission (réponses des formations)

Mi-juin : lancement de la phase complémentaire

4 Juillet: résultats du baccalauréat

13 juillet : fin de la phase principale d'admission

Mes vœux

□ 1 à 10 vœux sous statut étudiant

□ 20 sous-vœux

pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, BUT, ...

□ 1 à 10 vœux sous statut d'apprenti

2ème conseil de classe

- Il examine les vœux de chaque élève avec bienveillance et confiance dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque vœu saisi par l'élève sur parcoursup: les professeurs et le chef d'établissement donnent un avis sur une fiche Avenir

3 Propositions et réponses

À partir du 1er juin

- Chaque élève reçoit des réponses pour chaque vœu et sous-vœu
 - Plusieurs types de réponses :
 - ■Formation sélective :
 - « Oui »
 - ■« Non »
 - « En attente »

- Formation non sélective :
 - « Oui »
 - « Oui, si... »
 - « En attente »

- L'élève est informé: par mail et SMS
- Au-delà du délai, une non réponse libère la place pour un autre candidat
- Dès qu'il a au moins deux propositions, chaque élève <u>doit</u> choisir
- Tant qu'il reste « en attente » sur un vœu, chaque élève peut différer son choix définitif

4 L'inscription

5 La Phase Complémentaire

3-Les aides possibles

• Le CROUS (de mi janvier à mi mai) : dossier social étudiant DSE http://www.crous-reunion.fr

• LADOM : Passeport mobilité études http://pme.ladom.fr

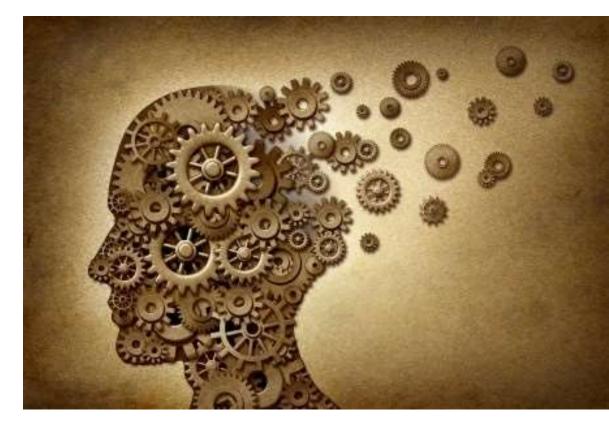
- Le Département de La Réunion
- La Région Réunion

http://www.espaceetudiant974.re

 La CAF : aides au logement www.caf.fr

Bonne continuation!





Le CIO de Saint Louis est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sauf le lundi matin. Je reçois le public le mercredi après-midi.

Tel: 0262.26.15.32

Mèl: ingrid.bonmalais@ac-reunion.fr

LP Roches Maigres